

DELIBERATION CA050-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu l'arrêté n° 2020-097 du 7 octobre 2020 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN.
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 17 mai 2021

Objet de la délibération : Création du D.U. Etude de la faisabilité des projets d'innovation-Polytech Angers - programme SélanC

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 20 mai 2021, le quorum étant atteint, arrête :

La création est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

Fait à Angers, en format électronique

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*
Olivier HUISMAN

Signé le 27 mai 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 27 mai 2021

Etudier la faisabilité des projets d'innovation

L'intitulé de la certification doit refléter les objectifs professionnels ciblés. Il doit être concret, bien délimité et ancré dans une réalité professionnelle, signifiant, attractif. Il désigne soit un métier, soit un ensemble homogène et cohérent de compétences, transversales ou complémentaires à un ou plusieurs métiers et nécessaires à la réalisation d'une activité professionnelle. L'intitulé est obligatoirement différent de l'intitulé d'un diplôme national existant (DES – DESC - CAPACITE) Il doit reprendre les termes exacts qui figurent sur le document remis aux personnes ayant acquis la certification (parchemin, diplôme).

- **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**
 - **DIPLÔME INTER-UNIVERSITES**
 - **CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ**
 - **ATTESTATION D'UNIVERSITÉ**
-
- **Création**
 - **Renouvellement**
 - **Modification**
 - **Suppression**

Le diplôme fera l'objet d'un renouvellement tous les 5 ans, à compter de sa date de validation par le CA.

		Avis Favorable/Défavorable /Recommandation	
Avis du Bureau d'UFR	Maquette complète	Favorable	En date du : 1^{er} Avril 2021
Avis du Conseil d'UFR	Maquette complète		En date du : 8 Avril 2021
Avis de la CFVU	Maquette complète	Favorable	En date du : 17 Mai 2021
Avis du CA	Maquette complète	Favorable	En date du : 20 Mai 2021

Reçu aux services centraux le

1. Identification

1.1. COMPOSANTE DE RATTACHEMENT

UFR : POLYTECH Angers
Contact : Hervé Christofol
Téléphone : 02 44 68 75 48
E-mail : herve.christofol@univ-angers.fr

1.2. COMPOSANTE(S) ASSOCIEE(S)

Aucune

1.3. AUTRE(S) UNIVERSITE(S) CONCERNEE(S) (DEMANDE DE CO-HABILITATION)

Aucune

1.4. PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION

Partenaires (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de validation de la certification) : Convention de partenariat jointe au dossier	Nom du (des) partenaire(s) : Angers Technopole Habilité(s) par l'Université d'Angers pour : <input type="checkbox"/> former <input type="checkbox"/> organiser l'évaluation <input checked="" type="checkbox"/> former et organiser l'évaluation
Co-certificateurs (un protocole ou une convention vient matérialiser la contribution, la commande, les engagements et rôles respectifs, sur la base du règlement de validation de la certification) :	Nom du (des) co-certificateurs(s) : Habilité(s) par l'Université d'Angers pour : <input type="checkbox"/> former <input type="checkbox"/> organiser l'évaluation et certifier <input type="checkbox"/> former, organiser l'évaluation et certifier
Soutiens (une lettre vient confirmer l'intérêt porté à la formation, éventuellement la volonté d'accueillir des stagiaires, de favoriser l'inscription et/ou l'insertion professionnelle de publics parmi ceux attendus...) :	Laval Mayenne Technopole Atlanpole Le Mans Innovation
Institutions les plus concernées sur le territoire par la formation, compte tenu de leurs missions et de leurs objectifs :	Union des Industries et Métiers de la Métallurgie Pôle Emploi Conseil Régional des Pays de la Loire

1.5. MODE D'ORGANISATION ADOPTE POUR LES DIU (DIPLOME INTER-UNIVERSITES) :

un groupe dans chaque site universitaire	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription	
un groupe, plusieurs sites d'enseignement, un site d'inscription	

1.6. ENSEIGNANT(S) RESPONSABLE(S) (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
CHRISTOFOL Hervé Enseignant-chercheur en Innovation et Sciences de la Conception	Polytech Angers	MCF HC	02 44 68 75 48	herve.christofol@univ-angers.fr
NICOLEAU Amélie Coordinatrice du programme SélanC	Angers Technopole	Chargée de mission	06 27 10 53 66	amelie.nicoleau@angerstechnopol e.com

1.7. DATE D'OUVERTURE

Année Universitaire : 2021 – 2022

Début des cours : Octobre 2021

1.8. LIEU(X) DES ENSEIGNEMENTS

1. Angers Technopole, 8 rue André Le Nôtre 49066 - ANGERS Cedex 01
2. Atlanpole, parc de la Chantrerie Route de Gachet - 44300 NANTES
3. Laval Mayenne Technopole, 6 rue Léonard de Vinci, B.P.0119 - 53001 LAVAL Cedex
4. Le Mans Innovation, 57 boulevard Demorieux - 72000 LE MANS
5. Polytech Angers, 62 avenue Notre Dame du Lac - 49000 ANGERS

L'accueil et la formation des stagiaires auront lieu dans les locaux de Angers Technopole.

Les missions menées par ceux-ci se dérouleront dans les entreprises de La Région Pays de La Loire, en relation avec la technopole concernée. Les restitutions auprès des entreprises des missions menées par les stagiaires se dérouleront dans les locaux des technopoles concernées.

Les jurys de soutenance et de délibération pourront se dérouler dans les locaux de Polytech Angers ou de Angers Technopole.

1.9. CONTACTS ADMINISTRATIFS

Université	Ingénieur Projets FC (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
Université d'Angers	Anne-Clothilde Ceyrolle de Torrier anne-clothilde.ceyrolledetorrier@univ-angers.fr 02 44 68 86 84	Sylvie Lailler Sylvie.lailler@univ-angers.fr 02 44 68 86 84

2. Contexte / Opportunité / Originalité

2.1. HISTORIQUE

Angers Technopole et L'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM49) ont créé, en janvier 2012, le programme "SélanC", qui vise la détection d'idées et l'accompagnement de projets d'innovation au sein des PME / PMI du territoire.

Les deux partenaires :

- Angers Technopole : Association créée en 1986 avec pour mission de soutenir et développer l'innovation sous toutes ses formes pour contribuer au développement économique du territoire
- L'UIMM49 (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) : Organisation professionnelle avec pour mission de représenter et défendre les intérêts professionnels des entreprises technologiques et industrielles

Les constats à l'origine de la demande de l'UIMM et de la création de ce programme :

- des projets d'innovation dormants dans les entreprises,
 - un manque de ressources en interne,
 - un manque de temps pour les sujets stratégiques,
 - une méconnaissance des dispositifs, des réseaux et des acteurs de l'innovation,
 - des dispositifs d'accompagnement collectifs (création des pôles de compétitivité par exemple), mais peu d'accompagnement individuel,
- ⇒ **Besoin d'un pilote, de méthodes pour conduire les projets d'innovation.**

2.2. PRESENTATION DU PROGRAMME SELANC



L'originalité de la démarche s'appuie sur la mise en place d'un triptyque d'acteurs :

- L'entreprise, qui intègre un chef de projet pendant 15 semaines ;
- La structure d'accompagnement (Angers Technopole), qui propose un dispositif de formation collectif à l'ingénierie de projet innovant, un accompagnement individuel et une mise en réseau avec l'ensemble des acteurs de l'innovation du territoire ;
- Le chef de projet, un cadre expérimenté demandeur d'emploi.

Les points forts du programme SélanC :

- Un outil de détection des projets innovants auprès des PME/PMI du territoire et une action de sensibilisation à l'innovation via la prospection ;
- Un dispositif d'accompagnement à l'innovation pour les PME/PMI primo-innovantes du territoire (outil d'aide à la décision et aide à la structuration d'une démarche d'innovation) ;

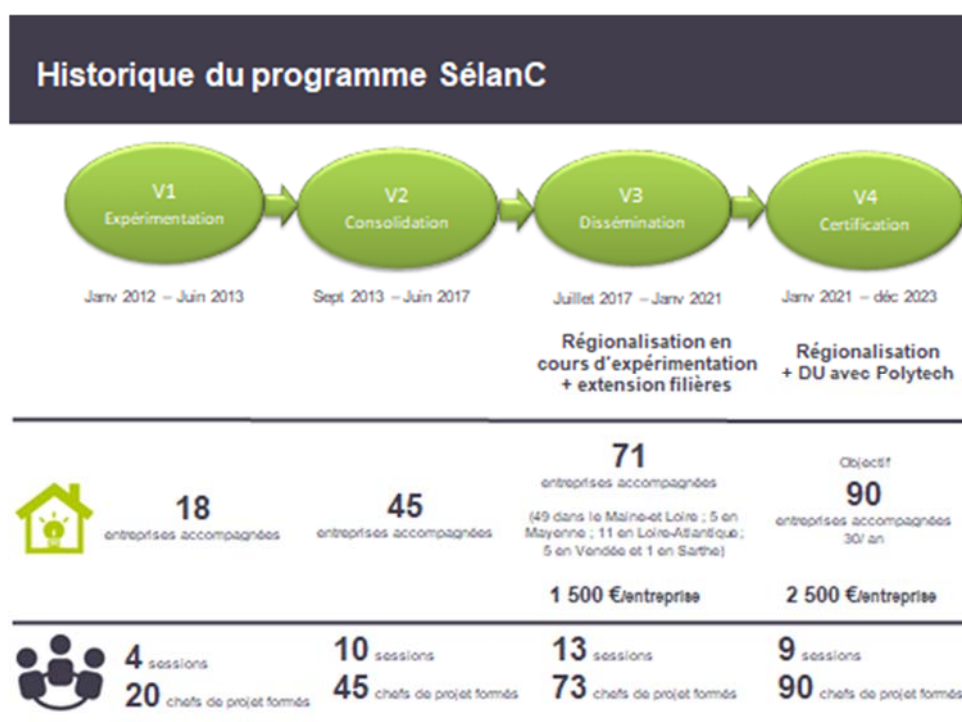
- La mise en réseau des acteurs de l'innovation (entreprises, laboratoires de recherche, enseignement supérieur...);
- La montée en compétence de cadres demandeurs d'emploi par une formation à la conduite de projet innovant.
- Une facilitation du retour à l'emploi.

⇒ **Pour l'entreprise : une réponse en 15 semaines :**

- ▶ GO / NO GO sur la faisabilité de son projet innovant ;
- ▶ STRUCTURER une démarche d'innovation : transmettre à l'entreprise un savoir-faire sur la conduite de projets innovants.

⇒ **Pour le stagiaire :** une montée en compétences et un retour à l'emploi 3 mois après la fin du programme SélanC, pour 76% des participants.

2.3. CONTEXTE A L'ORIGINE DE LA CREATION DU DU ETUDIER LA FAISABILITE DES PROJETS D'INNOVATION



Depuis 2012, Angers Technopole est l'opérateur du programme SélanC et assure le recrutement des entreprises et des chefs de projet, a conçu et fait évoluer le référentiel pédagogique et le choix des intervenants, organise et anime les sessions de formation.

Angers Technopole s'appuie actuellement sur le centre de formation de l'UIMM49, l'AUI 49 (Association de l'Union des Industries 49) pour le conventionnement des stagiaires (convention de formation et convention de stage). L'opportunité est offerte aux chefs de projet qui le souhaitent de s'engager dans une démarche de certification (CQPM : « développement de la démarche innovation »), qui valide l'acquisition de 10 compétences professionnelles. Pôle Emploi maintient l'indemnisation des chefs de projet pendant la durée du programme.

Le programme SélanC s'appuie aujourd'hui sur une alternance entreprise (70%) / formation (30%). Une session dure environ 70 jours, dont 170h de formation (6 journées de formation collective à la méthodologie de conduite de projet innovant ; 4 demi-journées de formation individuelle à la carte ; 10 ateliers collectifs (permettant la mise en pratique des contenus de formation sur le projet de l'entreprise et le partage d'expériences entre chefs de projet) et 20h d'accompagnement individuel.

Depuis sa création, le programme SélanC a bénéficié du soutien du F2I (Fonds pour l'Innovation dans l'Industrie) et de financeurs institutionnels (Région, CCI, Aldev...). Depuis 2017, une contribution financière est demandée aux entreprises.

Plus de 130 entreprises ont été accompagnées depuis la création de SélanC et autant de chefs de projet formés. La version 3 avait pour principal objectif de tester la régionalisation du dispositif et l'extension à l'ensemble des filières.

La version 4 de SélanC sera en partie financée par la Région Pays de la Loire, le FEDER et des partenaires privés. Une contribution financière est demandée aux entreprises participantes (2500€ net).

Le déploiement régional du programme SélanC s'appuie sur la mobilisation active des technopoles régionales (Angers Technopole, Atlanpole, Laval Mayenne Technopole, Le Mans Innovation), au sein desquelles un référent SélanC est d'ores et déjà identifié. Angers Technopole assurera l'animation et la coordination régionale du programme.

A la demande de Pôle Emploi, le programme SélanC doit aujourd'hui s'appuyer sur un organisme de formation Qualiopi et proposer une formation certifiante. La création d'un DU en partenariat avec Polytech Angers est l'option qui a été retenue pour la version 4 de SélanC.

2.4. L'INTERET STRATEGIQUE DU DU POUR POLYTECH ANGERS

Le DU s'insère parfaitement dans les compétences clés de l'école d'ingénieur Polytech Angers, notamment du département et de la spécialité Qualité, Innovation et Fiabilité de l'école.

Ce DU s'insère dans la stratégie de développement de la formation continue de l'école et il permet de positionner Polytech Angers comme un acteur régional majeur de la formation aux sciences et techniques de l'innovation et comme un partenaire privilégié du réseau technopolitain régional. Relevons à ce sujet que de nombreux responsables des technopoles nationales sont issus des formations à l'innovation historiquement dispensée par l'école.

2.5. OPPORTUNITE ET PERTINENCE DE LA CERTIFICATION

La certification est une nouvelle étape dans le dispositif, permettant aux cadres demandeurs d'emploi, d'une part de reconnaître leurs compétences préalables issues de leur expérience professionnelle et personnelle et d'autre part de certifier les nouvelles compétences acquises au cours de la formation du Diplôme d'Université. Ce diplôme favorisera le retour vers l'emploi des stagiaires, l'accès à de nouvelles responsabilités ou la réalisation d'un projet de diversification ou reconversion professionnelle (dans un nouveau métier ou dans un nouveau secteur d'activité) ...

Dans le cadre du dispositif, le public visé par la certification se compose principalement de cadres expérimentés demandeurs d'emplois ou des jeunes diplômés en recherche d'insertion professionnelle dans la région et diplômé de niveau 7 (Bac+5).

Actuellement, le nombre de cadres, demandeurs d'emploi (catégorie A) en région Pays de la Loire, s'élève à plus de 18000 (9.7% du total des demandeurs d'emploi), dont 22% en Maine-et-Loire. [source : "panorama conjoncturel en Pays de la Loire », Pôle Emploi - décembre 2020". A noter : 20,7% des demandeurs d'emploi (DE) cat A ont moins de 26 ans (+11.6% en un an) et 24.4% ont plus de 50 ans (+7.9% en un an).]

Outre la formation dispensée dans le cadre du diplôme d'université, le dispositif offre l'accès à l'écosystème socio-économique et institutionnel régional à travers un réseau d'entreprises et les réseaux de partenaires des technopoles ligériennes (CCI, centres techniques, pôles de compétitivité, EPCI, branches professionnelles...) comme de l'école d'ingénieur Polytech Angers (enseignants, chercheurs, Laboratoires de recherche, intervenants professionnels, ...).

Des enquêtes ont été réalisées auprès des entreprises pour évaluer la pertinence et l'impact du dispositif SélanC sur leur activité.

Quelques chiffres clés - entreprises

- Taux de transformation : de l'idée à l'offre
- ⇒ Près d'une entreprise sur deux a mis une nouvelle offre sur le marché



- 100% des dirigeants recommandent le dispositif
⇒ L'accès à une compétence, la méthodologie & l'effet réseau
- 131 mises en relations
- Financements mobilisés au bénéfice des projets portés par les entreprises : 1 883 000 € (pour 4 134 728 € d'investissements)

Source : étude d'impact juillet 2019 (auprès de 19 entreprises) 

Depuis sa création en 2012,

- L'âge moyen des chefs de projet bénéficiant de la formation est de **44 ans** ;
- Le taux de retour à l'emploi à Court Terme (3 mois après la fin de la formation) est de **76%** (dont 25% dans l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur mission SélanC)

Le retour d'expérience des chefs montre que leur employabilité a été accélérée grâce à plusieurs facteurs :

- Développement de **compétences transversales** et en **gestion de projet** leur permettant d'accéder à de nouvelles fonctions ;
- Expérience dans l'**innovation** leur permettant l'accès à un nouveau métier et structures en lien direct avec l'innovation ;
- Expérience dans un **secteur nouveau** leur permettant un élargissement des secteurs visés dans leur recherche d'emploi et un changement facilité ;
- Elargissement de leur **réseau**.

2.6. PARTENARIAT

Angers Technopole est une association créée en 1986 avec pour mission de soutenir et développer l'innovation sous toutes ses formes afin de contribuer au développement économique du territoire. Angers Technopole accompagne les créateurs d'entreprises innovantes, les chercheurs et les entreprises du Maine et Loire et les conseille dans la construction de leur projet d'innovation (produit, procédé, service) dans le but de l'optimiser, de le sécuriser et ainsi d'augmenter leurs chances de succès.

Ses chargés de missions étudient les projets et conseillent les porteurs de projet, les dirigeants d'entreprise et les laboratoires de recherche sur l'ensemble des composantes de l'innovation, depuis le marketing jusqu'au management, en passant par les faisabilités technique, juridique et financière, commerciale et marketing, managériale. Elle rassemble les compétences de 8 chargés de missions experts dans plusieurs de ses dimensions de l'innovation et fédère un réseau d'acteurs de l'innovation sur le département du Maine et Loire.

Dans le cadre de ce DU, Angers technopole travaille en partenariat avec le réseau des technopoles ligériennes : **Atlantpole, Laval Mayenne Technopole et Le Mans Innovation**.

Le programme SélanC dans lequel s'inscrit le DU, bénéficie du soutien financier de la **Région Pays de la Loire à travers sa direction Entreprise et innovation du pôle Innovation et Projets structurants**. Ce financement concerne notamment le soutien aux entreprises régionales qui recherchent des compétences et des moyens pour mener à bien leurs projets d'innovation.

2.7. ETUDE DE LA CONCURRENCE

Une veille concurrentielle a été effectuée, à partir de 3 sources principales :

- État des lieux des **formations existantes**, en gestion de projet innovant, via les sites internet des organismes de formations, avec un focus sur les pays de la Loire (via le site "choisir mon métier" : <https://www.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/formation/accueil>)
- Recherche des **fiches RNCP** publiées sur le site "France Compétences", intégrant des compétences en gestion de projet innovant (379 réponses) et identification des dernières publications enregistrées depuis mai 2020 https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle
- Inventaire des 12 fiches au **Répertoire Spécifique** référencée sur le site "France Compétences", revendiquant des compétences en innovation (Le Répertoire spécifique regroupe les certifications et habilitations correspondant à des compétences professionnelles complémentaires aux certifications professionnelles) : https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle

Nous avons identifié plusieurs formations répondant aux objectifs de formation à l'ingénierie et/ou la gestion de projet d'innovation sur Angers, en région Pays de la Loire et au niveau national :

A l'Université d'Angers

- un DU sur 4 mois intitulé "Entreprendre et innover dans le tourisme" à 3000€HT pour les salariés qui est très spécifique à ce secteur d'activité et qui ne s'adresse pas ni au même public, ni au même projet d'innovation.
- un MASTER international mention "ingénierie des systèmes complexes, Parcours Délocalisation ingénierie des systèmes et management de projets" ouvert aux candidats en reprise d'études mais uniquement pour des internationaux.

A Angers,

- "my digital school" (ESPL) propose une formation diplômante de niveau 7, "management de l'innovation digitale", sur 2 années, pour devenir chef de projet innovation mais uniquement dans le domaine informatique (RNCP26949).

Au niveau régional, des formations diplômantes en 1 à 2 ans

- l'ICAM, dispense sur son site de Nantes (Loire Atlantique), un Mastère spécialisé éco-innovation et nouvelles technologies de l'énergie à 9500€ l'année ;
- L'Ecole de Management en Alternance de Vendée (EMAV) et le groupe Haut Enseignement du Management en Alternance (HEMA) dispense un Mastère Spécialisé Code RNCP : 28215 Manager de l'Innovation et du Développement de projets transversaux sur le site de Montaigu (Vendée)
- L'IAE Nantes, via le CFA Forma-Sup, propose un Master mention "management de l'innovation" en contrat d'apprentissage à temps plein avec 1 semaine par mois de formation au centre de Nantes (Loire Atlantique);
- Polytech Nantes et IAE de Nantes dispense un Master mention "innovation, entreprise et société", Parcours "Cultures numériques" en formation initiale et pour des candidats en reprise d'études à partir de la rentrée 2021 ;
- L'UCO en convention avec l'Université d'Angers, dispense un Master droit, économie, gestion mention "innovation, entreprise et société" parcours "développement PME-PMI" en 2 ans sur le site de Laval (Mayenne) ouvert aux apprentis et aux stagiaires de la formation professionnelle à 4730€HT par an ;
- L'Ecole supérieure du bois (ESB) propose un Mastère spécialisé intitulé "composites biosourcés : innovation et éco-design" ouvert aux jeunes diplômés de niveau 7 et aux demandeurs d'emploi à 9950€HT et aux salariés à 12000€HT

Au niveau régional, des formations de moins d'une année

- L'Ecole de design de Nantes Atlantique (CFA Design et innovation) dispense en alternance en entreprise, avec 91h de cours au centre, réparties sur 3 à 4 mois intitulée "Faciliter la démarche Design Thinking". Les modalités pédagogiques de cette formation sont proches de notre DU mais le contenu est plus spécialisé et elle n'est pas certifiante ;

Au niveau national, des formations certifiantes d'une année au plus

- le CNAM propose une formation certifiante (4 crédits), "management des projets d'innovation par enjeux", sur Paris, en semaine et en journée ;
- le CNAM Paris propose un Certificat de spécialisation "Management de l'innovation de rupture" (16 crédits), "management des projets d'innovation par enjeux" de niveau Master accessible aux candidats BAC+4 assez proche des objectifs de notre formation en présentiel, en semaine, le jour, le soir et le samedi mais sans stage en entreprise ;
- L'ISG propose un Advanced MBA "Management de projets & Innovation" ouvert aux salariés en poste et en intra-entreprise de niveau 7 (Master) à 15000€HT
- Le centre X-EXED de l'Ecole Polytechnique de Paris propose plusieurs modules de formation à l'innovation :
 - Un module de 30h réparties sur 8 semaines, à 5000€HT, intitulé "Management de l'Innovation Technologique" dispensé en ligne et inscrit au Répertoire spécifique Entrepreneuriat par l'innovation technologique RS1225
 - Un module de 10 jours intitulé "Piloter l'innovation" inscrit au Répertoire spécifique Piloter l'innovation RS1063
 - Via l'organisation OpenClassRoom, une formation de 35h en ligne intitulée "le guide de l'entrepreneur innovant" inscrit au Répertoire spécifique RS2856
- La Boutique de gestion d'entreprise (BGE) propose un parcours certifiant (RS4076) de 14 à 21h, intitulé "Maîtriser les conditions de faisabilité économique et financière d'un projet" qui atteste de la capacité d'un candidat à maîtriser les étapes et les outils essentiels à la transformation d'une idée innovante (produit, activité...) en un projet entrepreneurial pertinent, structuré et viable. Bien que cette formation s'adresse aux porteurs de projet d'entrepreneuriat, ses objectifs, bien que plus modestes, sont proches de ceux de notre DU.

La plupart des universités françaises pluridisciplinaires et de nombreuses écoles de commerce et d'ingénieur proposent des formations initiales et/ou continue longues (de niveau 7) sur deux années de Master spécialisé dans l'innovation ou sur les trois années de leur cursus de diplôme.

Au niveau national, des formations non certifiantes

- CEGOS, (...) proposent des formations courtes (2 jours) non certifiantes "Développer des produits et services innovants" en présentiel ou à distance à 1430€HT
- CAMEO est un dispositif très proche de SélanC avec la réalisation d'une mission à temps partiel ou à temps complet d'un salarié expérimenté de grand groupe au sein d'entreprises innovantes (<https://cameo.fr>) : acquisition de compétences clés via une mission et coaching individuel. Ce dispositif s'adresse par contre aux salariés des grands groupes et non aux demandeurs d'emploi.
- InnoENT-E propose une formation de 144h intitulée "piloter l'activité d'innovation" ouverte en formation continue et en formation initiale aux titulaires d'un diplôme de niveau 5 à 6 (Bac +2 ou Bac+3)
- Le centre X-EXED de l'Ecole Polytechnique de Paris propose plusieurs modules de formation à l'innovation : Un module de 3 jours intitulé "Organiser et piloter le processus d'innovation" facturé 2000€HT

2.8. L'ORIGINALITE DU DU ETUDIER LA FAISABILITE DES PROJETS D'INNOVATION

- **Plurisectoriel** (grâce à une démarche et une boîte à outils transversale pour l'évaluation en amont des projets d'innovation, adaptable aux problématiques sectorielles) ;
- **Plurimétiers** (grâce à des outils compréhensibles et réappropriables par les métiers participants aux phases amont des projets d'innovation (marketing/commercial, juridique, technique, gestion, finance) ;

- **en Formation Continue** (durée courte, pédagogie adaptée) ;
- **Certifiante** ;
- **En alternance** et en partenariat avec des entreprises régionales (mise en pratique importante);
- **Co-Piloté par des experts complémentaires** de l'accompagnement et de la formation à l'innovation (Angers Technopole et Polytech);
- Avec des liens forts avec des partenaires, **acteurs reconnus de l'écosystème socioéconomique régional**
- Des intervenants **professionnels**, experts métiers ;
- Une formation financée par les entreprises d'accueil et la Région (et autres partenaires), **sans reste à charge pour les stagiaires** demandeurs d'emploi.

Il n'existe donc pas de formation identique à l'innovation, en Région Pays de la Loire, ni au niveau national, concernant l'adaptation de cette formation continue au public spécifique des cadres demandeurs d'emplois, en alternance et sur un format inférieur à une année.

2.9. PRESENTATION POUR LA PLAQUETTE COMMERCIALE

La plaquette commerciale sera réalisée par Angers Technopole. Elle intégrera notamment : l'intitulé, les pré-requis, les objectifs, le public concerné, les compétences visées, le contenu, la durée, le calendrier, le lieu, les modalités de validation du diplôme, les modalités d'accès, les délais de candidature et les contacts, ainsi que le logo de l'Université d'Angers et de Polytech Angers, et sera validée avec celle-ci. Elle sera revue chaque année (nouvelles dates, autres modifications éventuelles) par la commission pédagogique. Sa reproduction et sa diffusion, ainsi que toute action de communication seront assurées par Angers Technopole.

3.Éléments de suivi si Renouvellement/Modification

3.1. STATISTIQUES

	2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés
Formation Continue						
Formation Initiale						

3.2. CREATION DU DIPLOME ET MODIFICATIONS

	CREATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION	RENOUVELLEMENT ou MODIFICATION
Date de passage au conseil d'UFR	8 avril 2021		
Date de passage du CFVU			
Date de passage au CA			

4. Modalités d'accès au diplôme

Voies d'accès au diplôme

- Formation Initiale Formation Continue
- Par l'expérience professionnelle (*dispense totale de l'ensemble des cours mais pas des épreuves d'évaluation*)
- Par la VAE (*uniquement dans le cadre d'une certification visant un enregistrement au RNCP*)

Codes

Code NAF :

Code NSF :

200n - Conception de produits (sans autre indication); design industriel

250n - Spécialités pluritechnologiques (conception)

310n - Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (conception)

414z - Développement des capacités individuelles d'organisation

Formacode

Type de public (statut : étudiant, salarié, demandeur d'emploi, profession libérale, ...)

Demandeurs d'emploi

Pré requis nécessaires

Présenter un projet professionnel motivé en lien avec le diplôme.

Pour les candidats ne justifiant pas d'un niveau 6, un entretien de sélection évalue leur expérience en management de projet.

Niveau d'entrée au diplôme

4 (Bac) 5 (Bac +2) 6 (Bac+3) 6 (Bac+4) 7 (Bac+5) 8 (bac+8) Hors niveau

Ou un niveau 5 (Bac + 2) avec une expérience professionnelle significative en management de projets

Niveau de sortie du diplôme uniquement dans le cadre d'un métier, reconnu par l'Université d'Angers comme correspondant, en terme de responsabilité, d'autonomie et de technicité, à celui d'un :

(Bac) (Bac +2) (Bac+3/4) (Bac+5) (bac+8) Hors niveau

5. Conditions d'admission

Capacité d'accueil (effectif maximum) : 16 stagiaires

Seuil d'ouverture pédagogique (effectif minimum) : 4 stagiaires

Seuil d'ouverture financier (recettes minimum UA hors droits d'inscription) : 2400 €

Procédure de recrutement

Composition de la commission de recrutement :

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
CHRISTOFOL Hervé Président	Université d'Angers	Enseignant-chercheur	herve.christofol@univ-angers.fr
NICOLEAU Amélie	Angers Technopole	Chargée de mission	amelie.nicoleau@angerstechnopole.com

Les candidats postuleront auprès des technopoles ligériennes et joindront un CV détaillé.

Pour les candidats ne justifiant pas un niveau 6 (Bac + 4), un entretien sera organisé par les référents technopolitains pour valider leur expérience en management de projets.

Des entretiens entre les candidats et les entreprises d'accueil seront ensuite organisés par les référents technopolitains.

Les candidatures retenues suite à cette présélection seront transmises aux membres de la commission de recrutement pour analyse de leur admissibilité. Le procès verbal de cette commission sera transmis à la scolarité de Polytech Angers. Les candidats seront informés de la décision de la commission par Angers Technopole.

Pour intégrer la formation, il devra y avoir adéquation entre le profil du stagiaire, l'entreprise d'accueil et la mission proposée, qui sera formalisée par une convention de stage visée par le responsable pédagogique de Polytech, le référent technopolitain concerné (tuteur), l'entreprise, le stagiaire et le directeur de Polytech.

Les stagiaires sont inscrits par l'Université d'Angers après transmission des dossiers d'inscription par l'établissement partenaire. Le dossier doit comporter la fiche d'inscription individuelle de l'Université d'Angers ainsi que les pièces justificatives (CV détaillé, copie des diplômes et attestations de formation, ...).

Dispenses de cours :

Les dispenses de cours seront demandées par le candidat et validées lors de la commission de recrutement après étude de la candidature en lien avec le parcours et le projet professionnel du candidat.

- **Dispenses partielles de cours possible pour cette formation**

OUI

NON

Les dispenses de cours ne dispensent pas des évaluations prévues dans les MODALITES D'EVALUATION DES COMPETENCES et DE VALIDATION.

6. Objectifs pédagogiques et professionnels

6.1. OBJECTIF(S) DE LA FORMATION

Le but et les finalités de la formation sont de permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances et les compétences leur permettant d'étudier la faisabilité d'un projet d'innovation depuis les phases préliminaires de détection d'une opportunité d'innovation jusqu'aux phases amont de décision du développement du produit ou du service innovant.

Cette formation permet d'aborder cinq dimensions de la faisabilité d'un projet d'innovation :

- La dimension marketing et commerciale
- La dimension technique et fonctionnelle
- La dimension juridique
- La dimension organisationnelle
- La dimension financière

6.2. ACTIVITES ET COMPETENCES VISEES

Activités	Compétences Professionnelles
1. Formuler un projet d'innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser le contexte du projet et ses enjeux pour les parties prenantes afin de s'approprier les problématiques ; • Caractériser les dimensions innovantes du projet (type et degré d'innovation de la solution) et son stade d'avancement pour identifier les risques et la maturité du projet ; • Formaliser la stratégie d'innovation de l'entreprise et positionner le projet par rapport à la stratégie globale de l'entreprise (raison d'être, enjeux, impacts...) pour valider l'opportunité du projet et sa compréhension par les parties prenantes.
2. Piloter une étude de faisabilité d'un projet d'innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Constituer et animer l'équipe projet en interne (identifier les personnes à mobiliser et les fédérer autour du projet) pour assurer le pilotage de l'étude de faisabilité, en utilisant des outils de gestion de projet. • Analyser l'écosystème de l'innovation pour mobiliser les compétences externes et travailler en réseau ; • Planifier les étapes de l'étude pour mobiliser les ressources nécessaires (internes et externes) en adoptant une approche transversale ; suivre l'avancement du projet et actualiser la planification. • Rendre compte de l'état d'avancement de l'étude de faisabilité à la direction pour valider les décisions et adapter les actions nécessaires.
3. Etudier la faisabilité marketing et commerciale du projet innovant	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser l'environnement : réaliser une veille du marché et des solutions concurrentes, comprendre la chaîne de valeur pour réaliser une synthèse des opportunités et menaces ; • Mobiliser la créativité des parties prenantes et s'inspirer de l'environnement pour générer des idées nouvelles ; • Recueillir et analyser les besoins des utilisateurs pour construire la segmentation clients et aller au-delà des besoins basiques et exprimés ; • Construire la proposition de valeur et définir le modèle économique pour évaluer le temps d'accès au marché et les actions à mettre en place conformément aux objectifs.
4. Etudier la faisabilité Juridique / protéger l'innovation	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un état des lieux des normes et réglementations en lien avec le projet pour prendre en compte les freins et contraintes réglementaires ; • Vérifier la nécessité de protéger une innovation et le cas échéant, choisir les outils de protection adaptés aux circonstances, aux besoins et aux moyens à disposition • Initier les démarches de protection appropriées pour sécuriser les situations à risques au bon moment.

5. Etudier la faisabilité Technique	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une veille technologique pour rédiger un état de l'art des solutions existantes ; • Spécifier le besoin sous forme fonctionnelle pour rédiger un cahier des charges fonctionnel orienté client ; • Rechercher des solutions techniques pour concevoir des avants projets alternatifs (concepts techniques) ; • Prendre en compte les impacts environnementaux des scénarios alternatifs ; • Identifier des fournisseurs, des prestataires de service et des partenaires pour réaliser, dimensionner et chiffrer le coût d'un prototype, voire industrialiser la solution retenue.
6. Etudier la faisabilité organisationnelle pour la mise en œuvre du projet innovant	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les Facteurs Clés de Succès de la mise en œuvre du projet (évaluer les conditions internes et les compétences) pour sécuriser et intégrer le projet dans la stratégie de l'entreprise ; • Prévoir un système de pilotage pour le management du projet, les moyens matériels et financiers et les ressources externes nécessaires pour le développement du projet ; • Planifier un plan d'actions pour mener à bien le déploiement du projet d'innovation.
7. Etudier la faisabilité Financière	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le système de financement de l'innovation (évolution des risques et du besoin de financement) et établir un budget prévisionnel (investissements, potentiel, rentabilité...) pour identifier les sources de financement potentielles et préparer les éléments nécessaires à la rédaction d'un dossier de demande de financement
8. Formuler des Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les scénarios alternatifs à l'aide d'outils et de méthodes multicritères et pluridimensionnels (technique, économique, marketing, juridique, organisationnelle, environnemental, social) ; • Rédiger une synthèse du diagnostic de la faisabilité du projet pour restituer les résultats de l'étude à la direction ; • Formuler des recommandations stratégiques argumentées et proposer un plan d'actions des prochaines étapes, permettant les prises de décision sur la suite à donner au projet.

6.3. TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES AVEC LA CERTIFICATION (EN SORTIE), SECTEURS D'ACTIVITE, TAILLE DES STRUCTURES EMPLOYEUSES :

Cette certification ne vise pas un métier, ni un niveau de qualification, mais l'acquisition d'une compétence attendue par les entreprises, notamment de la Région Pays de la Loire, qui vient compléter les compétences du métier d'origine des stagiaires, sans augmenter leur niveau de qualification. Cette certification permet de postuler sur des postes spécifiant des missions de responsabilité dans la gestion de projet et/ou l'innovation, dans tous secteurs d'activité et tailles d'entreprise.

6.4. METIERS/PROFILS CONCERNES PAR LA FORMATION (EN ENTREE) :

Public visé en entrée du dispositif de formation : ingénieur, responsable marketing, chargé d'affaires, consultant, directeur financier, chef d'entreprise, ... issus de tous secteurs d'activité (industrie, services...) de la Région Pays de La Loire.

7. Organisation de la formation

Durée totale de la formation : 495 heures

Préciser les temps, réels ou estimés, pour le stagiaire (à ne pas confondre avec le temps consacré par les intervenants)

Enseignements théoriques et pratiques en présentiel : 95 h

Enseignements à distance : non

Tutorat : 14h

Stage : 385 h

Examens/soutenance : 1h

Autres (parcours recherche, simulation...) :

Estimation du temps personnel (hors durée totale formation) : 0 h

En alternance (hors contrat de professionnalisation et apprentissage) :

Modalité de formation qui se caractérise par l'acquisition organisée et progressive de compétences dans le cadre d'activités formatives et professionnelles. Celles-ci se déroulent en alternance en centre de formation (ou à distance) et en entreprise.

OUI NON

Calendrier de la formation (début, fin, regroupements, nombre de sessions,...):

Trois sessions par an (incluant restitution à l'entreprise et soutenance devant le jury) :

- Octobre à Février
- Février à Juin
- Juin à Octobre

Calendrier Universitaire :

Annuel : sur 1 année universitaire Pluriannuel : sur 2 années universitaires
 Autre : sur un semestre universitaire

8. Programme détaillé

Cf. Tableaux Excel « modularisation compétences » et « maquette de formation » joints en annexe.

9. Modélisation Apogée

Modélisation Apogée interne à l'école Polytech Angers

10. Équipe pédagogique prévisionnelle

Les intervenants doivent joindre leur CV précisant leur expérience sur le thème de la formation

Nom Prénom Intervenant	Fonction/profession, structure	Champ d'expertise	Cours enseigné	Statut	Coordonnées
CHRISTOFOL Hervé	Enseignant-chercheur, président de l'AFAV Pays de la Loire	Analyse de la valeur et conception innovante	Conception de l'offre	enseignant- chercheur	herve.christofol @univ-angers.fr
BARDE Laurence	Associée gérante Effigen	Conseil en stratégie et management	Management transversal	Dirigeante	laurence.barde@ effigen.com
MASSIN LE GOF Virginie	Chef d'entreprise MLG Conseil	Conseil et formation en marketing innovation	Marketing de l'innovation	Dirigeante	mlg- conseil@orange.f r
VIE Fabrice	Adjoint au délégué régional INPI Pays de la Loire	Juriste en PI	Propriété Intellectuelle	Juriste	fvie@inpi.fr
GOURDEL Sébastien	Dirigeant fondateur Objectif Innovation	Conseil en management de l'innovation	Conduite et financement de projets innovants	Dirigeant	sebastien@objec tif-innovation.fr
NICOLEAU Amélie	Chargée de mission accompagnement projet d'innovation	Management de projet	Management de projets	Chargée de mission	amelie.nicoleau @angerstechnop ole.com
SERO Audrey	Conseillère développement marchés / CCI	Veille stratégique	Outils de veille	Chargée de mission	Audrey.SERO@m aineetloire.cci.f
GODET Gwénaëlle	Chef de projets normes et réglementations européennes / Solutions&Co	normes et réglementations	normes et réglementatio ns	cadre	g.godet@solutio ns-eco.fr
LAVENOT Laurence	Conseillère Innovation PME / Atlanpole	Management de projet innovant	Accompagne ment individuel	Chargée de mission	lavenot@atlanpol e.fr
LANGLAIS Stéphane	Accompagnement des entreprises @lepropulseur / Laval Mayenne Technopole	Management de projet innovant	Accompagne ment individuel	Chargée de mission	stephane.langlai s@laval- technopole.fr

11. Scénario pédagogique

L'originalité du dispositif repose sur la réalisation d'une mission en entreprise en alternance tout au long du parcours pédagogique et qui représente plus de 75% du temps de présence en formation. Les cours, séminaires et ateliers pédagogiques visent à fournir des méthodologies et outils applicables sur le projet de l'entreprise. Des cours individuels à la carte selon les besoins du stagiaire, en lien avec le projet de l'entreprise, viennent compléter l'apprentissage.

Une grande place est accordée à l'intelligence collective et au partage d'expérience et la mutualisation de compétences avec des ateliers hebdomadaires favorisant le retour d'expérience et la recherche collective de solutions.

Un accompagnement individuel de chaque stagiaire permet un suivi et des conseils personnalisés.

Dans le cadre du processus de retour à l'emploi, la mission permet un développement des contacts professionnels notamment des contacts de l'écosystème technopolitain régional, ceux établis au cours de la mission et ceux avec les formateurs.

Un réseau Alumni organise des soirées au cours de l'année et anime un compte sur LinkedIn.

11.1. SEQUENCES PEDAGOGIQUES :

- intégration dans l'entreprise d'accueil
- alternance formation (cours et séminaires) et projet en entreprise sur la 1ère partie du programme
- séminaire collectif avec les dirigeants d'entreprise et les partenaires institutionnels pour un point d'étape
- alternance ateliers et projet entreprise sur la suite du programme
- restitution de la mission devant les partenaires industriels et institutionnels
- soutenance devant le jury

11.2. EXEMPLE DE PLANNING (SESSION 28) :

	février 2021	mars 2021	avril 2021	mai 2021	juin 2021
1		Intervention en entreprise	Intervention en entreprise		Intervention en entreprise
2		Intervention en entreprise	Atelier collectif		Intervention en entreprise
3		Intervention en entreprise		Intervention en entreprise	Restitution
4		Intervention en entreprise		Intervention en entreprise	Atelier collectif
5		Management transversal		Intervention en entreprise	
6			Intervention en entreprise	Intervention en entreprise	
7			Intervention en entreprise	Atelier collectif	
8		Intervention en entreprise	Intervention en entreprise		
9		Atelier collectif	Atelier collectif		
10		Intervention en entreprise		Intervention en entreprise	
11		Conduite de Projet Innovant		Intervention en entreprise	
12		Séminaire dirigeants - chefs de projet	Intervention en entreprise	Intervention en entreprise	
13			Intervention en entreprise		
14			Intervention en entreprise		
15	Intervention en entreprise	Intervention en entreprise	Intervention en entreprise		
16	Intervention en entreprise	Intervention en entreprise	Atelier collectif		
17	Intervention en entreprise	Intervention en entreprise		Intervention en entreprise	
18	Accueil	Intervention en entreprise		Intervention en entreprise	
19	Conduite de Projet Innovant	Atelier collectif	Intervention en entreprise	Intervention en entreprise	
20			Intervention en entreprise	Intervention en entreprise	
21			Intervention en entreprise	Atelier collectif	
22	Intervention en entreprise	Intervention en entreprise	Intervention en entreprise		
23	Intervention en entreprise	Intervention en entreprise	Atelier collectif		
24	Marketing	Intervention en entreprise			
25	Conception de l'offre	Intervention en entreprise		Intervention en entreprise	
26	Propriété Intellectuelle	Atelier collectif	Intervention en entreprise	Intervention en entreprise	
27			Intervention en entreprise	Intervention en entreprise	
28			Intervention en entreprise	Atelier collectif	
29		Intervention en entreprise	Intervention en entreprise		
30		Intervention en entreprise	Atelier collectif		
31		Intervention en entreprise		Intervention en entreprise	

12. Modalités d'évaluation et de validation

12.1. EVALUATION DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

Activités	Compétences Professionnelles	Critères d'évaluation	Indicateurs d'évaluation
1. Formuler un projet d'innovation	<ul style="list-style-type: none"> Analyser le contexte du projet et ses enjeux pour les parties prenantes afin de s'approprier les problématiques ; Caractériser les dimensions innovantes du projet (type et degré d'innovation de la solution) et son stade d'avancement pour identifier les risques et la maturité du projet ; Formaliser la stratégie d'innovation de l'entreprise et positionner le projet par rapport à la stratégie globale de l'entreprise (raison d'être, enjeux, impacts...) pour valider l'opportunité du projet et sa compréhension par les parties prenantes. 	Reformulation du projet en milieu puis à la fin de la mission	<p>Complétude des 3 dimensions stratégiques (problématique, solution et stratégie) et description de la maturité, de l'opportunité et des risques de l'innovation,</p> <p>Pertinence de l'analyse du contexte et des enjeux du projet,</p> <p>Fiabilité des données,</p> <p>Degré d'implication des parties prenantes dans la validation.</p>
2. Piloter une étude de faisabilité d'un projet et d'innovation	<ul style="list-style-type: none"> Constituer et animer l'équipe projet en interne (identifier les personnes à mobiliser et les fédérer autour du projet) pour assurer le pilotage de l'étude de faisabilité, en utilisant des outils de gestion de projet. Analyser l'écosystème de l'innovation pour mobiliser les compétences externes et travailler en réseau ; Planifier les étapes de l'étude pour mobiliser les ressources nécessaires (internes et externes) en adoptant une approche transversale ; suivre l'avancement du projet et actualiser la planification. Rendre compte de l'état d'avancement de l'étude de faisabilité à la direction pour valider les décisions et adapter les actions nécessaires. 	Mise en œuvre des outils et méthodes de management de projet (de planification, de gestion de projet, de management, d'animation et de <i>reporting</i>)	<p>Précision et pertinence de l'usage des outils et méthodes de management de projet</p> <p>Mobilisation et implication des ressources internes et externes</p> <p>Satisfaction des membres de l'équipe-projet et de la direction</p>

<p>3. Etudier la faisabilité marketing et commerciale du projet innovant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser l'environnement : réaliser une veille du marché et des solutions concurrentes, comprendre la chaîne de valeur pour réaliser une synthèse des opportunités et menaces ; • Mobiliser la créativité des parties prenantes et s'inspirer de l'environnement pour générer des idées nouvelles ; • Recueillir et analyser les besoins des utilisateurs pour construire la segmentation clients et aller au-delà des besoins basiques et exprimés ; • Construire la proposition de valeur et définir le modèle économique pour évaluer le temps d'accès au marché et les actions à mettre en place conformément aux objectifs. 	<p>Mise en œuvre des outils et méthodes d'analyse du marché et des besoins des utilisateurs, identification des cibles clients,</p> <p>Définition d'une proposition de valeur</p>	<p>Qualité de la veille concurrentielle et des données récoltées</p> <p>Précision et pertinence de l'usage des outils et méthodes de recueil des besoins ;</p> <p>Originalité de la proposition de valeur et adaptation au public ciblé ;</p> <p>Solidité et originalité du modèle économique ;</p> <p>Mobilisation de partenaires commerciaux.</p>
<p>4. Etudier la faisabilité Juridique / protéger l'innovation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un état des lieux des normes et réglementations en lien avec le projet pour prendre en compte les freins et contraintes réglementaires ; • Vérifier la nécessité de protéger une innovation et le cas échéant, choisir les outils de protection adaptés aux circonstances, aux besoins et aux moyens à disposition • Initier les démarches de protection appropriées pour sécuriser les situations à risques au bon moment. 	<p>Mise en œuvre des outils et méthodes de la veille réglementaire et normative, et des études d'antériorité pour l'étude de la propriété intellectuelle ou industrielle</p>	<p>Identification et prise en compte des contraintes, risques et opportunités réglementaires et de la propriété intellectuelle ou industrielle.</p>
<p>5. Etudier la faisabilité Technique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une veille technologique pour rédiger un état de l'art des solutions existantes ; • Spécifier le besoin sous forme fonctionnelle pour rédiger un cahier des charges fonctionnel orienté client ; • Rechercher des solutions techniques pour concevoir des avants projets alternatifs (concepts techniques) ; • Prendre en compte les impacts environnementaux des scénarios alternatifs ; • Identifier des fournisseurs, des prestataires de service et des partenaires pour réaliser, dimensionner et chiffrer le coût d'un prototype, voire industrialiser la solution retenue. 	<p>Mise en œuvre des outils et méthodes de veille technique, technologique ou scientifique ;</p> <p>Rédaction d'un cahier des charges fonctionnel ;</p> <p>Propositions de solutions techniques ;</p> <p>Impacts environnementaux identifiés ;</p> <p>Identification d'un réseau de partenaires ou de fournisseurs.</p>	<p>Précision et pertinence de l'état de l'art scientifique et technique ;</p> <p>Qualité de la rédaction du cahier des charges fonctionnel ;</p> <p>Pluralité et originalité des solutions techniques alternatives ;</p> <p>Mobilisation de fournisseurs ou de partenaires scientifiques et techniques.</p>
<p>6. Etudier la faisabilité organisationnelle pour la mise en œuvre du projet innovant</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les Facteurs Clés de Succès de la mise en œuvre du projet (évaluer les conditions internes et les compétences) pour sécuriser et intégrer le projet dans la stratégie de l'entreprise ; • Prévoir un système de pilotage pour le management du projet, les moyens matériels et financiers et les ressources externes nécessaires pour le développement du projet ; 	<p>Identifier et planifier les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet (humaines, matérielles, organisationnelles...);</p>	<p>Pertinence des facteurs clés de succès et qualification des risques liés au projet ;</p> <p>Qualification des compétences internes et des partenariats mobilisables ou à développer ;</p>

	<ul style="list-style-type: none"> Planifier un plan d'actions pour mener à bien le déploiement du projet d'innovation. 	Identifier les facteurs clés de succès et les risques liés au projet.	Complétude et pertinence du plan d'action prévisionnel.
7. Etudier la faisabilité Financière	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre le système de financement de l'innovation (évolution des risques et du besoin de financement) et établir un budget prévisionnel (investissements, potentiel, rentabilité...) pour identifier les sources de financement potentielles et préparer les éléments nécessaires à la rédaction d'un dossier de demande de financement 	Dimensionner et planifier les besoins financiers.	<p>Qualité de la veille sur les sources de financement adaptées au projet ;</p> <p>Pertinence et précision du budget prévisionnel et du plan de financement ;</p> <p>Mobilisation de partenaires financiers.</p>
8. Formuler des Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les scénarios alternatifs à l'aide d'outils et de méthodes multicritères et pluridimensionnels (technique, économique, marketing, juridique, organisationnelle, environnemental, social) ; Rédiger une synthèse du diagnostic de la faisabilité du projet pour restituer les résultats de l'étude à la direction ; Formuler des recommandations stratégiques argumentées et proposer un plan d'actions des prochaines étapes, permettant les prises de décision sur la suite à donner au projet. 	Formuler des conclusions sur la faisabilité et recommandations pour la poursuite du projet d'innovation.	<p>Qualité et pertinence des données et des arguments mobilisés ;</p> <p>Originalité, précision et validité des propositions alternatives et des recommandations ;</p> <p>Qualité de la synthèse ;</p> <p>Clarté et précision de l'expression orale et écrite.</p>

Module(s) concerné(s) Ou Blocs de compétences concernés	Coef	Modalités d'évaluation (Oral, Ecrit)	Evaluation en ligne ou en présentiel ?	Critères d'évaluation	Modalités de validation (Contrôle continu ou Contrôle terminal)
1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8	1	<p>Les compétences sont évaluées en situation réelle dans le cadre de la mission confiée au stagiaire, par le tuteur de l'entreprise partenaire (1/3) et par le jury de soutenance (2/3) selon une grille de critères et d'indicateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutenance (30mn d'exposé et 30mn de questions/réponses) Dossier (support de présentation et annexes) 	Présentiel	Échelle à 5 niveaux : Novice, Débutant, Compétent, Performant, Expert	Contrôle terminal

12.2. JURY DE SOUTENANCE :

Le jury de soutenance est présidé par un enseignant ou un enseignant-chercheur de l'Université d'Angers, responsable de la formation.

NOM Fonction au sein de ce jury	Université de rattachement	Statut	E mail
CHRISTOFOL Hervé Président du jury et Responsable pédagogique	Université d'Angers	enseignant -chercheur	herve.christofol@univ-angers.fr
NICOLEAU Amélie Chargée de Mission Projets Innovants Coordinatrice du programme SélanC	Angers Technopole	chargée de mission	amelie.nicoleau@angerstechnopole.com

12.3. CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

Pour être déclaré admis au DU Etudier la faisabilité de projets d'innovation il faut justifier de l'acquisition de toutes les compétences du référentiel du diplôme. Celles-ci seront évaluées selon la grille à 5 niveaux de l'Université de Sherbrooke reprise dans le référentiel Erasmus+

(<https://prodageo.files.wordpress.com/2016/10/compc3a9tences-transversales-et-niveaux-de-mac3aetrise.pdf>)

Novice :

La personne a peu ou pas d'expérience et dépend presque entièrement des règles qui lui sont enseignées pour accomplir une tâche. La personne novice n'est pas en mesure de juger ce qui est le plus important dans une situation spécifique, ni de déterminer dans quels cas il vaut mieux faire exception à la règle.

Débutant :

La personne a rencontré suffisamment de situations réelles pour saisir la signification de certains aspects particuliers à une situation donnée. Elle a besoin d'aide pour établir les priorités et faire les choix professionnels appropriés.

Compétent :

La personne a acquis de l'expérience et est en mesure de comprendre les particularités d'une situation complexe. Elle peut aussi tenir compte des buts à long terme et de la planification qu'elle a faite pour déterminer quels aspects de la situation sont importants. La personne compétente agit de façon autonome et est efficace dans la plupart des cas.

Performant :

La personne reçoit les situations de façon globale. Il s'agit d'un changement dans le processus de perception et d'analyse qui facilite la prise de décision puisque la personne performante émet un nombre limité d'hypothèses de solution et se centre sur l'aspect central de la situation. Elle effectue un raisonnement conscient pour en arriver à la prise de décision.

Expert :

La personne ne dépend plus du raisonnement conscient pour passer de la compréhension d'une situation à la prise de décision. Elle a un bagage imposant d'exemples de situations réelles, a une «reconnaissance» intuitive de la situation et se centre immédiatement sur les aspects importants sans formuler d'hypothèses non productives.

Les compétences nécessaires aux activités 1, 2 et 8 doivent être validées avec le niveau "Compétent".

Parmi les compétences nécessaires aux activités 3, 4, 5, 6 et 7, celles d'au moins trois activités doivent être validées avec le niveau "Compétent" ; les compétences des autres activités devant l'être au moins avec le niveau "Débutant" ou "Novice" si l'une des autres compétences de ce groupe est validée au niveau "Performant" ou "Expert".

Elles sont validées par le jury de délibération au vu des avis du jury de soutenance et de l'entreprise.

12.4. COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :

Le président de l'Université d'Angers arrête annuellement la composition du jury de diplôme. Il est présidé par un enseignant ou un enseignant-chercheur de l'Université d'Angers, responsable de la formation. Le président de jury a voix prépondérante.

Les jurys de soutenance et de diplôme sont organisés dans les locaux de l'Université d'Angers. Pour chaque réunion de jury de soutenance ou de diplôme, le président du jury établit une liste d'émargement qui est ensuite transmise au Directeur de la composante de rattachement. La liste d'émargement précise la date, le lieu et la durée du jury.

NOM Fonction au sein de ce jury	Université de rattachement	Statut	E mail
CHRISTOFOL Hervé Président du jury Responsable pédagogique	Université d'Angers	enseignant-chercheur	herve.christofol@univ-angers.fr
NICOLEAU Amélie Chargée de Mission Projets Innovants Coordinatrice du programme SélanC	Angers Technopole	Chargé de mission	amelie.nicoleau@angerstechnopole.com
DELAMARRE Anthony Responsable Département Qualité Innovation Fiabilité	Université d'Angers	enseignant-chercheur	Anthony.delamarre@univ-angers.fr
RENOUL Quentin Directeur Angers Technopole	Angers Technopole	directeur	Quentin.renoul@angerstechnopole.com

Note de service DEVE 14/10/2020 : CONSTITUTION DES JURYS DE DIPLOME D'UNIVERSITÉ (hors RNCP)

Le jury doit être présidé par le responsable pédagogique du DU.

Le jury doit être composé au minimum de 2 personnes, membres de l'équipe pédagogique.

Toute absence à un jury, même en respectant le quorum, doit être justifiée par écrit par un motif légitime. Un arrêté modificatif de constitution de jury signé par le Président de l'Université d'Angers doit être rédigé dès lors qu'un membre de jury signale plus de 15 jours avant le début des épreuves son absence pour la délibération.

Dans le cadre spécifique d'un projet d'enregistrement aux répertoires nationaux (RNCP, RS)

Un candidat doit être évalué par un jury composé, à minima, de deux membres sans aucun lien professionnel ou personnel avec le candidat.

La composition du jury doit garantir son indépendance pleine et entière et prévenir d'éventuels conflits d'intérêts. Un minimum de 50 % de ses membres doit être extérieur au parcours de formation et, si cela est possible, à

l'organisme certificateur (ou aux co-certificateurs du réseau) et à celui qui a assuré la formation (ou ceux qui sont habilités par le certificateur à assurer la formation).

Parmi ses membres : des professionnels qualifiés (employeurs et/ou salariés confrontés aux situations de travail réelles).

12.5. SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Pas de seconde session

13. Coordination, suivi et évaluation du dispositif

13.1. COMMISSION PEDAGOGIQUE

La commission pédagogique est présidée par le responsable de la formation, enseignant ou enseignant-chercheur de la composante de rattachement. Elle est composée à minima de ce responsable de formation.

Elle assure la coordination pédagogique, la planification des sessions et le suivi de la formation. Elle définit les conditions de recrutement et d'accès à la formation, organise le bon déroulement des enseignements et le suivi des stagiaires, en collaboration avec les services administratifs. Elle réalise un bilan de fin de formation et, en lien avec les préconisations du conseil de perfectionnement, apporte si nécessaire les modifications appropriées (*référentiels, contenu, pédagogie, durée, organisation, ...*). Elle valide les éléments et documents destinés à la communication externe et promeut la formation auprès des milieux professionnels.

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
Christofol Hervé Responsable pédagogique	Université d'Angers	enseignant-chercheur	herve.christofol@univ-angers.fr
NICOLEAU Amélie Chargée de Mission Projets Innovants Coordinatrice du programme SélanC	Angers Technopole	Chargée de mission	amelie.nicoleau@angerstechnopole.com

13.2. SYSTEME DE VEILLE ET AMELIORATION CONTINUE

Une évaluation de la formation et des enseignements est organisée en fin de formation au moyen d'une enquête auprès des stagiaires par la composante de rattachement. Les résultats de cette enquête sont transmis à l'établissement partenaire avant la réunion de la commission pédagogique et du conseil de perfectionnement.

13.3. CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Les conseils de perfectionnement font partie des dispositifs d'évaluation des formations et de réflexion sur leur évolution. Ils visent à favoriser le dialogue entre les équipes pédagogiques, les stagiaires et les représentants du monde socioprofessionnel (art. 5, arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations – CNF). Ils participent au processus d'amélioration des formations et vérifient l'adéquation entre les métiers visés et

l'insertion professionnelle. Ils éclairent les objectifs de chaque formation, contribuent à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des connaissances et des compétences, et de permettre d'en améliorer la qualité. Ces dispositifs peuvent également servir de base à l'évolution de la carte de formation de l'établissement en cohérence avec la politique de site (art. 5, CNF). La réunion du conseil de perfectionnement peut également être l'occasion de présenter un bilan de l'évaluation des stages et des structures d'accueil par les stagiaires. Au niveau de l'UA, le conseil de perfectionnement est associé à l'élaboration des fiches RNCP.

Le conseil de perfectionnement est présidé par le responsable de la formation. Il est composé au minimum du responsable de formation, d'un professionnel (extérieur au parcours de formation) et d'un stagiaire inscrit dans la formation. Ses membres sont proposés par le président du jury de la formation. Il se réunit à la fin de chaque session, à l'issue du jury de délibération par exemple. Un compte rendu des échanges et des préconisations est transmis à la commission pédagogique et/ou au conseil de gestion de la composante de rattachement de la formation, à l'issue de chaque réunion. D'autres personnes pouvant concourir à la réflexion sur l'évolution des formations peuvent être invitées, comme la participation de représentants de la Direction de la formation continue, ou encore du SUJO-IP.

Il a pour mission de :

- effectuer un bilan pédagogique de chaque promotion (nbre de candidatures, nbre d'inscrits, origine/parcours des stagiaires, structures employeuses ou d'accueil des stages, missions réalisées, résultats aux épreuves, ...)
- effectuer un bilan de la session de formation (objectifs, contenu, pédagogie, organisation, épreuves, ...) suite aux résultats des enquêtes de satisfaction auprès des stagiaires, des employeurs et des intervenants
- suivre l'insertion professionnelle des anciens diplômés
- suivre les évolutions de l'environnement professionnel, de la concurrence et des besoins du marché
- préconiser les modifications de référentiels, contenu, pédagogie, durée, organisation, partenariats, ..., permettant de répondre au mieux aux besoins et attentes, et de toutes autres actions à mettre en place par l'équipe pédagogique, la composante, l'Université, ...
- promouvoir la formation auprès des milieux professionnels.

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	E-mail
CHRISTOFOL Hervé Président du conseil Responsable pédagogique	Université d'Angers	enseignant-chercheur	herve.christofol@univ-angers.fr
NICOLEAU Amélie Chargée de Mission Projets Innovants Coordinatrice du programme Sélanc	Angers Technopole	chargée de mission	amelie.nicoleau@angerstechnopole.com
VERGNAULT Thierry Directeur adjoint Développement des Entreprises	CCI Maine & Loire	Directeur adjoint	Thierry.VERGNAULT@maineetloire.cci.fr
JEANNEAU Olivier Délégué général	UIMM 49	Délégué général	Olivier.jeanneau@ui49.fr
MONSIMER Carole Chargée du suivi des cadres Stagiaire, diplômé	Pôle emploi		carole.monsimer01@pole-emploi.fr

14. Validation Développement Professionnel Continu (DPC)

DU Complet Oui Non

Chaque UE/module correspond a un programme DPC : Oui Non

Non concerné

15. Inscription aux Répertoires nationaux

RNCP : Oui Non En cours En projet

Répertoire Spécifique : Oui Non En cours En projet

16. Tarifs

Tarifs de la formation (Hors Droits universitaires)

	Financement entreprise et/ou personnel et/ou via le CPF	Demandeur d'Emploi	Etudiant	Tarif négocié dans le cadre spécifique d'un partenariat
DU complet				400€ / stagiaire
Bloc de compétences				
Module(s)				
Certification, dans le cas spécifique d'un accès par l'expérience avec dispense totale des cours (hors VAE)				

Prix négocié avec le Partenaire, correspondant à la prestation assurée par l'Université et facturée au Partenaire, conformément à la convention cadre.

Montants forfaitaires exonérés de TVA.

17. Budget prévisionnel

Budget Excel joint en annexe.

18. Marketing/Communication/Commercialisation

Précisez comment l'information de l'existence de ce nouveau diplôme sera réalisée auprès des cibles visées mentionnées dans cette maquette.

Merci de réfléchir d'ores et déjà à vos propres réseaux qui seront à solliciter en lien avec votre DU ainsi que les contacts à activer.

Choix d'une ou plusieurs photos sur Fotolia pour illustrer votre diplôme sur les différents supports de communication (plaquette, encart, page web...)

Indiquer dans le tableau Excel joint (fichier « contenu_programme_intervenants_themesweb ») les thèmes à renseigner pour votre diplôme pour le référencement sur notre site web.

19. Enquête de satisfaction auprès des stagiaires

Le lien web de cette fiche sera adressé au terme de la formation à l'ensemble des stagiaires.



Fiche d'évaluation de la formation par les stagiaires

FORMATION *

Choisissez une valeur

- Complète
- Modulaire

Votre identité

Civilité

- Madame
- Monsieur

Nom

VOTRE RÉPONSE

Comment évaluez-vous les aspects organisationnels de la formation ?

	Pas du tout satisfait	Plutôt pas satisfait	Plutôt satisfait	Très satisfait
Accueil et information	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Environnement de la formation (locaux, matériels à disposition...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Durée de la formation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Calendrier (rythme) de la formation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Suivi administratif	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Comment évaluez-vous les aspects pédagogiques de la formation ?

	Pas du tout satisfait	Plutôt pas satisfait	Plutôt satisfait	Très satisfait
Atteinte des objectifs annoncés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Apports (démarche, méthodologie?)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Outils et supports pédagogiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Animation pédagogique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Echanges avec les enseignants / intervenants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dynamique de groupe et interaction entre les participants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Transférabilité des compétences acquises dans la pratique professionnelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Quel est votre appréciation globale de la formation ? *

- Pas du tout satisfait
- Plutôt pas satisfait
- Plutôt satisfait
- Très satisfait

Avez-vous des remarques ou des souhaits à formuler suite à cette formation ?

(Points fort, points faibles, attentes concernant les enseignements, améliorations, suggestions...)

Suivant

* Renseignements obligatoires

Numéro réponse : 217

Les informations ici recueillies sont enregistrées par l'Université d'Angers (Direction de la formation continue) seulement pour cette enquête satisfaction. Elles sont destinées uniquement à la Direction de la formation continue et sont conservées pendant 3 ans. Conformément à la loi n° 78-17, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les faire rectifier ou, pour un motif légitime, effacer, en contactant : formationcontinue@univ-angers.fr

Article L6313-2 du Code du travail : une action de formation est définie comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel. Donc à concevoir à partir des compétences à développer, sur la base des référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation. Sélectionner les critères pour apprécier l'importance des différentes activités présentées : le temps passé, la complexité, les enjeux pour l'employeur, ... Vérifier l'alignement pédagogique : les objectifs d'apprentissage doivent être cohérents avec les méthodes et activités pédagogiques utilisées et les stratégies d'évaluation mises en oeuvre pour vérifier l'acquisition des compétences visées par la formation (un parcours est constitué de modules de formation, eux-mêmes constitués de séquences, elles-mêmes constituées d'activités pédagogiques).

DU Etudier la faisabilité des projets d'innovation / Version finale du 06/04/2021								
Numéro du module	Intitulé du module avec un verbe d'action (un module de formation vise l'acquisition de compétences organisées nécessaires à la réalisation d'une activité professionnelle et constitue un tout cohérent en soi. Il comprend un ensemble de séquences de formation) et responsable du module si nécessaire	Pré-requis (ensemble des conditions et acquis requis pour bénéficier sans difficulté majeure de la formation dispensée dans le module concerné et nécessaires à l'atteinte des objectifs visés par celui-ci ; préciser si pas de pré-requis) et/ou progression pédagogique (articulation entre le module concerné et les autres modules)	Compétences visées nécessaires pour réaliser l'activité professionnelle concernée : mobilisation de manière pertinente de ses ressources (par exemple : savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnel) et de celles de son environnement (données, outils, méthodes, collaborateurs, ...) dans des situations diverses pour exercer une activité en fonction d'objectifs à finalité professionnelle à atteindre. Nota : les compétences doivent être contextualisées (action concrète dans un contexte identifié, avec un verbe d'action à l'infinitif). Contextualiser une compétence implique de préciser les moyens utilisés pour exercer la finalité poursuivie.	Modalité pédagogique : présentiel, e-learning (synchrone ou asynchrone), tutorat, stage, alternance, auto formation, forum, séminaire, conférence, atelier, visite, ...	Contenu (quel contenu pour atteindre les compétences visées)	Méthodes/Activités pédagogiques et moyens utilisés pour aider le stagiaire à acquérir les compétences visées (diaporamas commentés, vidéos, témoignages, études de cas, tests, brainstorming, simulations, mises en situation, jeux de rôle, jeux, exposés, restitutions, retours réflexifs, partage d'expériences, analyse de la pratique, groupes de travail, échanges interactifs, recherches documentaires, note de synthèse, ressources bibliographiques, plateforme de travail à distance, plateforme collaborative, ...)	Modalité(s) d'évaluation (comment je vais faire pour évaluer que les compétences visées sont bien acquises). Nota : les compétences ne sont évaluables qu'en situation réelle, dans un contexte donné, par rapport aux résultats obtenus (à ne pas confondre avec l'évaluation formative qui vérifie les acquis de l'apprentissage et l'atteinte des objectifs pédagogiques le long du parcours de formation)	Intervenants
1	Formuler un projet d'innovation	<ul style="list-style-type: none"> BAC + 4 BAC + 2 et expériences de management de projet 	<ul style="list-style-type: none"> Analyser le contexte du projet et ses enjeux pour les parties prenantes afin de s'approprier les problématiques ; Caractériser les dimensions innovantes du projet (type et degré d'innovation de la solution) et son stade d'avancement pour identifier les risques et la maturité du projet ; Formaliser la stratégie d'innovation de l'entreprise et positionner le projet par rapport à la stratégie globale de l'entreprise (raison d'être, enjeux, impacts...) pour valider l'opportunité du projet et sa compréhension par les parties prenantes. 	<ul style="list-style-type: none"> présentiel, séminaire, atelier tutorat, stage 	<ul style="list-style-type: none"> Cours de management de projet innovant Ateliers management de projet innovant Séminaire management de projet innovant (stagiaires / dirigeants) Ateliers suivi de projet Accompagnement individuel 	<ul style="list-style-type: none"> Diaporamas commentés Mise à disposition de ressources documentaires Travaux de mise en situation Partage d'expériences Analyse de la pratique Conseils individuels Mise en pratique dans le contexte de l'entreprise Echanges interactifs 	Sébastien Gourdel, Amélie Nicoleau + tuteurs individuels	
2	Piloter une étude de faisabilité d'un projet d'innovation	<ul style="list-style-type: none"> connaissances du cours de management de projet innovant 	<ul style="list-style-type: none"> Constituer et animer l'équipe projet en interne (identifier les personnes à mobiliser et les fédérer autour du projet) pour assurer le pilotage de l'étude de faisabilité, en utilisant des outils de gestion de projet. Analyser l'écosystème de l'innovation pour mobiliser les compétences externes et travailler en réseau ; Planifier les étapes de l'étude pour mobiliser les ressources nécessaires (internes et externes) en adoptant une approche transversale ; suivre l'avancement du projet et actualiser la planification. Rendre compte de l'état d'avancement de l'étude de faisabilité à la direction pour valider les décisions et adapter les actions nécessaires. 	<ul style="list-style-type: none"> présentiel, atelier tutorat stage 	<ul style="list-style-type: none"> Cours de management transversal Atelier suivi de projet 	<ul style="list-style-type: none"> Diaporamas commentés Mise à disposition de ressources documentaires Travaux de mise en situation Partage d'expériences Analyse de la pratique Conseils individuels Mise en pratique dans le contexte de l'entreprise Echanges interactifs 	Laurence Barde Sébastien Gourdel + tuteurs individuels	
3	Etudier la faisabilité marketing et commerciale du projet innovant	<ul style="list-style-type: none"> connaissances du cours de management de projet innovant 	<ul style="list-style-type: none"> Analyser l'environnement : réaliser une veille du marché et des solutions concurrentes, comprendre la chaîne de valeur pour réaliser une synthèse des opportunités et menaces ; Mobiliser la créativité des parties prenantes et s'inspirer de l'environnement pour générer des idées nouvelles ; Recueillir et analyser les besoins des utilisateurs pour construire la segmentation clients et aller au-delà des besoins basiques et exprimés ; Construire la proposition de valeur et définir le modèle économique pour évaluer le temps d'accès au marché et les actions à mettre en place conformément aux objectifs. 	<ul style="list-style-type: none"> présentiel, atelier, tutorat, stage 	<ul style="list-style-type: none"> Cours de marketing Cours d'analyse de la valeur et de construction de l'offre Atelier proposition de valeur Atelier Outils de Veille Atelier suivi de projet 	<ul style="list-style-type: none"> Diaporamas commentés Mise à disposition de ressources documentaires Travaux de mise en situation Partage d'expériences Analyse de la pratique Conseils individuels Mise en pratique dans le contexte de l'entreprise Echanges interactifs 	Virginie Massin Le Goff Hervé Christofol Audrey Sero Sébastien Gourdel + tuteurs individuels	

4	Etudier la faisabilité Juridique / protéger l'innovation	• connaissances du cours de management de projet innovant	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un état des lieux des normes et réglementations en lien avec le projet pour prendre en compte les freins et contraintes réglementaires ; • Vérifier la nécessité de protéger une innovation et le cas échéant, choisir les outils de protection adaptés aux circonstances, aux besoins et aux moyens à disposition • Initier les démarches de protection appropriées pour sécuriser les situations à risques au bon moment. 	<ul style="list-style-type: none"> • présentiel, • atelier, • tutorat, • stage 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours de Propriété Intellectuelle • Atelier Normes & réglementation • Atelier suivi de projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Diaporamas commentés • Mise à disposition de ressources documentaires • Travaux de mise en situation • Partage d'expériences • Analyse de la pratique • Conseils individuels • Mise en pratique dans le contexte de l'entreprise • Echanges interactifs 	<p>Les compétences sont évaluées en situation réelle dans le cadre de la mission confiée au stagiaire, par le tuteur de l'entreprise partenaire (1/3) et par le jury de soutenance (2/3) selon une grille de critères et d'indicateurs.</p> <p>-Soutenance (30mn d'exposé et 30mn de questions/réponses)</p> <p>-Dossier (support de présentation et annexes)</p>	Fabrice Vié Gwénaëlle Godet Sébastien Gourdel + tuteurs individuels
5	Etudier la faisabilité Technique	• connaissances du cours de management de projet innovant	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une veille technologique pour rédiger un état de l'art des solutions existantes ; • Spécifier le besoin sous forme fonctionnelle pour rédiger un cahier des charges fonctionnel orienté client ; • Rechercher des solutions techniques pour concevoir des avants projets alternatifs (concepts techniques) ; • Prendre en compte les impacts environnementaux des scénarios alternatifs ; • Identifier des fournisseurs, des prestataires de service et des partenaires pour réaliser, dimensionner et chiffrer le coût d'un prototype, voire industrialiser la solution retenue. 	<ul style="list-style-type: none"> • présentiel, • atelier • tutorat, • stage 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours d'analyse de valeur et de construction de l'offre • Cours de Propriété Intellectuelle (Veille base brevets) • Atelier Outils de Veille • Atelier suivi de projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Diaporamas commentés • Mise à disposition de ressources documentaires • Travaux de mise en situation • Partage d'expériences • Analyse de la pratique • Conseils individuels • Mise en pratique dans le contexte de l'entreprise • Echanges interactifs 		Hervé Christofol Fabrice Vié Audrey Sero Sébastien Gourdel + tuteurs individuels
6	Etudier la faisabilité organisationnelle pour la mise en oeuvre du projet innovant	• connaissances du cours de management de projet innovant	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les Facteurs Clés de Succès de la mise en œuvre du projet (évaluer les conditions internes et les compétences) pour sécuriser et intégrer le projet dans la stratégie de l'entreprise ; • Prévoir un système de pilotage pour le management du projet, les moyens matériels et financiers et les ressources externes nécessaires pour le développement du projet ; • Planifier un plan d'actions pour mener à bien le déploiement du projet d'innovation. 	<ul style="list-style-type: none"> • présentiel, • atelier • tutorat, • stage 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours de management de projet innovant • Cours de management transversal • Atelier suivi de projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Diaporamas commentés • Mise à disposition de ressources documentaires • Travaux de mise en situation • Partage d'expériences • Analyse de la pratique • Conseils individuels • Mise en pratique dans le contexte de l'entreprise • Echanges interactifs 		Sébastien Gourdel Laurence Barde + tuteurs individuels
7	Etudier la faisabilité Financière	• connaissances du cours de management de projet innovant	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le système de financement de l'innovation (évolution des risques et du besoin de financement) et établir un budget prévisionnel (investissements, potentiel, rentabilité...) pour identifier les sources de financement potentielles et préparer les éléments nécessaires à la rédaction d'un dossier de demande de financement 	<ul style="list-style-type: none"> • présentiel, • atelier, • tutorat, • stage 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours de management de projet innovant • Atelier prévisionnel financier • Atelier suivi de projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Diaporamas commentés • Mise à disposition de ressources documentaires • Travaux de mise en situation • Partage d'expériences • Analyse de la pratique • Conseils individuels • Mise en pratique dans le contexte de l'entreprise • Echanges interactifs 		Sébastien Gourdel + tuteurs individuels
8	Formuler des Recommandations	• connaissances du cours de management de projet innovant	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les scénarios alternatifs à l'aide d'outils et de méthodes multicritères et pluridimensionnels (technique, économique, marketing, juridique, organisationnelle, environnemental, social) ; • Rédiger une synthèse du diagnostic de la faisabilité du projet pour restituer les résultats de l'étude à la direction ; • Formuler des recommandations stratégiques argumentées et proposer un plan d'actions des prochaines étapes, permettant les prises de décision sur la suite à donner au projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • tutorat, • atelier • stage 	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier suivi de projet • Atelier de préparation à la soutenance (support de présentation + oral) 	<ul style="list-style-type: none"> • Restitutions, • Note de synthèse • Support de présentation • Soutenance 		Sébastien Gourdel Amélie Nicoleau Hervé Christofol + tuteurs individuels